

Le gouvernement du Québec s'intéresse-t-il à la santé des femmes?

Résumé

Depuis son échéance en 2015, aucun Plan d'action en santé et bien-être des femmes n'a été déployé alors qu'il existe un plan d'action de 31 millions de dollars en santé et bien-être des hommes. La poursuite du plan aurait pu mitiger certains impacts de la pandémie de la COVID-19 et favoriser la résilience du réseau face à la crise sanitaire. Le gouvernement s'est engagé à rendre public le Plan d'action en santé et bien-être des femmes d'ici la fin de l'année 2020. Depuis plus de trois ans, le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec poursuit ses démarches afin d'obtenir le dévoilement du plan d'action en santé et bien-être des femmes.

Le Plan d'action en santé et bien-être des femmes

Le [Plan d'action en santé et bien-être des femmes \(PASBEF\)](#) rassemble les actions du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) visant l'amélioration de la santé et du bien-être des Québécoises. Il permet de financer et de déployer des actions afin :

- D'améliorer notre connaissance des besoins des Québécoises en matière de santé et de bien-être;
- D'adapter des soins de santé et des services sociaux aux besoins des Québécoises;
- D'intégrer les besoins des femmes à la planification nationale, régionale et locale des soins de santé et des services sociaux.

Concrètement, en intervenant sur des facteurs qui ont impact sur la santé des femmes, le PASBEF¹ permet d'améliorer leurs conditions de vie :

- Conception et mise en ligne du site [Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe](#).
- 84 % des femmes enceintes prises en charge au premier trimestre en 2013-2014, (80 % en 2009-2010).
- En 2014-2015, près de 7,5 millions d'heures de services de soutien à domicile de longue durée, rendues aux personnes âgées, (augmentation de 71,9 % par rapport à 2009-2010).
- En 2014, services de soutien à domicile et intervention multifactorielle personnalisée à 3,7 % des personnes de 65 ans et plus, en perte d'autonomie (1,7 % en 2010).
- 9 régions sociosanitaires signataires des ententes régionales en égalité 2011-2015 du SCF (4 en 2007-2010).

¹ MSSS (2017). « PASBEF 2017-2021, Consultation ciblée », communication présentée le 13 juin 2017, Québec.

Aucun plan depuis 2015

Depuis l'échéance du dernier PASBEF en 2015, aucun plan n'a été déployé. Sans plan d'action et financement rattaché, le déploiement de mesures spécifiques pour répondre aux besoins des femmes n'est pas garanti et varie selon les régions.

Actuellement, l'accès aux services de santé et sociaux, la médicalisation de la santé reproductive, la lutte contre les principaux cancers féminins et l'état de santé et bien-être des travailleuses, notamment du réseau, ne sont couverts par aucune mesure gouvernementale. De plus, le maintien à domicile, l'éducation à la sexualité, le développement et la consolidation des services de planification des naissances ne sont pas pris en compte adéquatement pas le gouvernement. Enfin, la poursuite de quelques mesures ne peut remplacer la vision d'ensemble, le cadre de suivi et d'évaluation globale que permet un plan d'action.

Rappelons qu'un [Plan d'action en santé et bien-être des hommes](#) de 31 millions de dollars sur 5 ans est mis en œuvre depuis 2017.

La pandémie de la COVID-19 : un rappel de l'importance du PASBEF

La pandémie de la COVID-19 a sans conteste affecté la santé et le bien-être de tous, mais particulièrement celle des femmes. En effet, elles sont surreprésentées au niveau des [cas confirmés et des mortalités liées à la COVID](#). Elles sont confrontées à des [interruptions ou des réductions des services reproductifs](#) et de [périnatalité](#). Elles sont davantage touchées par la [détresse psychologique](#).

Pour de nombreuses femmes, le confinement et la gestion de la pandémie ont accru plutôt que diminué les risques à leur santé et leur bien-être. C'est la réalité des femmes qui [vivent avec un conjoint violent](#), de celles qui sont [mal-logées](#) ou [sans domicile fixe](#), de celles forcées de prendre des risques pour leur santé afin de [subvenir à leurs besoins](#). Il en va de même pour des [proches aidantes](#) qui ont payé de leur propre santé les failles de la gestion de la crise sanitaire auprès des personnes vivant avec une maladie ou une incapacité. Sans oublier, bien évidemment, les [travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux](#) qui ont tenu à bout de bras le système de soins dans des conditions difficiles, [parfois risquées](#), pour leur santé physique et mentale.

La poursuite du plan aurait pu mitiger certains impacts de la pandémie et favoriser la résilience du réseau face à la crise sanitaire. Des mesures relatives aux soins à domicile et aux travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux ou la mise en place d'un pôle d'expertise de recherche sur la santé et le bien-être des femmes² ne sont que quelques exemples d'initiatives à cet égard.

Le Réseau des Tables a été informé qu'un plan en la matière était prêt au printemps 2020 et a été approuvé par la prédécesseure du ministre de la Santé et des Services sociaux M. Christian Dubé. Depuis, le gouvernement a eu plusieurs mois pour l'adapter au contexte actuel et aux réalités multiples qui affectent la santé des femmes au Québec. En définitive, il s'est engagé à rendre public le Plan d'action en santé et bien-être des femmes [d'ici la fin de l'année 2020](#).

² À l'image du Pôle d'expertise en santé et bien-être des hommes qui a présenté son analyse des facteurs de risque de la COVID sur les hommes : <https://www.polesbeh.ca/actualites/les-hommes-et-la-covid-19-au-quebec>.

Démarches effectuées/Chronologie des événements

Voici le fil des démarches que nous avons entamées depuis maintenant plus de trois ans.

2017-2018

- **Juin 2017** – Consultation du ministère de la Santé et des services sociaux intitulée *PASBEF 2017-2021*, qui inclut les principaux constats, enjeux et orientations.
- **Juillet 2018** – Envoi d’une lettre au ministre M. Gaétan Barrette demande de préciser la date du dévoilement.
- **Septembre 2018** – Réception d’une lettre du sous-ministre adjoint M. Luc Castonguay que les travaux se poursuivaient et que les arrimages et les validations à l’interne continuaient de se faire pour le dépôt d’un plan cohérent et concerté.

2019

- **6 mars 2019** – Envoi d’une lettre à la ministre Mme Danielle McCann lui demander une rencontre pour nous informer rapidement de ses intentions.
- **Avril 2019** – Lancement d’une campagne à l’intention de la ministre à laquelle plus de 70 groupes de femmes ont participé.
- **25 avril 2019** – Réception d’un accusé réception de notre lettre transmise le 6 mars 2019
- **28 mai 2019** – Question inscrite au feuillet de la députée de Sherbrooke, Mme Christine Labrie, demandant à la ministre responsable de la condition féminine si un nouveau PASBEF sera lancé prochainement et si oui, selon quelle échéance.
- **14 juin 2019** – Réception de la réponse de la ministre responsable de la condition féminine, Mme Isabelle Charest, mentionnant que le MSSS poursuivait la finalisation du nouveau plan d’action dont le dévoilement devrait avoir lieu à l’automne 2019.
- **16 juillet 2019** – Relance courriel au cabinet de la ministre de la Santé, Mme Danielle McCann.
- **31 juillet 2019** – Accusé réception de la part de Mme Sonya Cormier (attachée politique) du cabinet de la ministre à notre courriel du 16 juillet 2019
- **28 octobre 2019** – Lettre du sous-ministre adjoint, M. Pierre Lafleur affirmant que les travaux sont sur le point d’être finalisés.



*À quand le plan d'action pour
la santé des femmes ?*

2020

- **18-20 août 2020** – Envoi d’une question sur le dévoilement du PASBEF à la ministre Mme Isabelle Charest et au ministre M. Christian Dubé lors de l’étude des crédits 2020 :
 - [Réponse de la ministre Isabelle Charest](#) : « C'est dans le cadre de la Stratégie égalité. Il devait être sorti d'ici 2021. Alors, bon, il y a encore des petites choses

à finaliser, mais on le travaille, on fait nos représentations auprès du MSSS, et ça devrait arriver sous peu. »

- [Réponse du ministre Christian Dubé](#) : « C'est qu'on devrait être capable d'avoir un dépôt final cet automne. »
- **15 septembre 2020** – Rencontre avec Mme Christine Labrie, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de condition féminine, afin de partager nos préoccupations quant au dévoilement du nouveau plan.
- **29 septembre 2020** – Adoption par l'Assemblée nationale d'une [motion unanime](#) exigeant du gouvernement qu'il rende public le Plan d'action en santé et bien-être des femmes d'ici la fin de l'année 2020.
- **30 septembre 2020** – Rencontre avec Mme Méganne Perry Mélançon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de condition féminine, afin de partager nos préoccupations quant au dévoilement du nouveau plan.
- **28 octobre 2020** – [Conférence de presse conjointe](#) demandant au ministre Dubé de tout en mettre en œuvre afin de respecter l'engagement de son gouvernement, en collaboration avec le Réseau des lesbiennes du Québec, le Regroupement Naissances Respectées et la Fédération du Québec pour le planning des naissances.
- **2 novembre 2020** – Rencontre avec MMme Isabelle Melançon et Marie Montpetit, respectivement porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine et de santé, afin de partager nos préoccupations quant au dévoilement du nouveau plan.
- **25 novembre 2020** – [Vidéo des Tables régionales de groupes de femmes](#) visant l'interpellation du ministre Dubé à quelques semaines de l'échéance de l'engagement d'un dévoilement d'ici la fin de l'année 2020.

Sur demande, une copie des documents évoqués peut être transmise.

Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)

Issu de la volonté des Tables régionales de groupes de femmes d'agir en concertation, le Réseau a officiellement vu le jour en mai 2001. Tout en étant une structure souple et respectueuse de l'autonomie de chaque table régionale, le Réseau permet l'échange d'expertises et d'analyses féministes, favorise les prises de position politique et soutient l'action collective de ses membres en faveur de l'égalité pour toutes les femmes. Implanté dans toutes les régions du Québec, le Réseau regroupe les dix-sept Tables régionales de groupes de femmes qui représentent plus de 400 groupes et 150 membres individuelles.